

Auray, le 26 octobre 2023

Monsieur Ronan LE DELEZIR
Président de la CLE du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel

à

Monsieur le Préfet du Morbihan

Objet : Avis de la CLE sur le dossier loi sur l'eau 'gestion hydraulique et préservation de la faune et de la flore sur l'étang, la lagune et l'étier de Kerpont à Saint-Gildas-de-Rhuys'

Dossier suivi par : Béatrice NIVOY

N/Réf. : RLD/BN/2023_91

Monsieur le Préfet,

Vous avez sollicité l'avis de la CLE sur le projet cité en objet.

Le projet doit être conforme avec les règles du SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel approuvé par arrêté préfectoral du 24 avril 2020 et compatible avec les objectifs du PAGD.

Le dossier a été analysé par le bureau de la CLE qui s'est réuni le 20 octobre.

Le bureau émet un avis favorable à ce projet avec quelques remarques.

- Planifier la restauration hydromorphologique et l'entretien des cours d'eau

Il est dommage que dans le cadre de cette opération globale, la restauration du cours d'eau et sa réouverture ne soient pas programmées, a minima sur la partie du cours d'eau appartenant à la commune.

- Réduire l'impact des plans d'eau

Il est mis en évidence dans le dossier que le rejet du plan d'eau apporte des quantités importantes de matières en suspension dans le cours d'eau. La pose d'un dispositif (type moine) permettant de limiter ces matières en suspension serait souhaitable. Plus globalement, il conviendrait de mener une réflexion sur l'effacement de l'étang (en étudiant les avantages et inconvénients).

- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens existants et prendre en compte le risque inondation dans le cadre des développements futurs

Une partie des travaux a pour objectif de limiter le risque inondation. Afin de diminuer nettement le risque une remise à ciel ouvert du réseau d'eau pluviale (et du cours d'eau sur sa partie busée) pourrait être effectuée et la déconnexion des eaux pluviales des parcelles au réseau d'eau pluviale pourrait être demandée.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Ronan LE DELEZIR

